

**Service instructeur**  
Développement Economique,  
Enseignement Supérieur et Tourisme

**Service consulté**  
DIF

N° 2e/84-06



**Manifestation de promotion de l'artisanat**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet l'organisation de la manifestation de promotion de l'artisanat.*

Dans le cadre du plan de revitalisation économique pour le Haut-Rhin, le Conseil Général a engagé une politique volontariste en faveur du développement économique pour donner priorité à l'activité, la qualification et la valorisation des compétences et des savoir-faire afin de disposer d'emplois de qualité adaptés aux mutations de l'environnement économique et contribuer à un développement équilibré.

C'est ainsi qu'un vaste programme d'actions a été décliné visant notamment à valoriser les métiers de l'artisanat.

Une opération d'envergure portera sur l'organisation d'une manifestation de promotion de l'artisanat qui se déroulera du 16 au 23 septembre 2006.

Un Comité technique auquel ont été associées la Chambre de Métiers et les organisations professionnelles a élaboré un travail préparatoire sur l'articulation de cette manifestation. L'idée est de placer l'homme au centre de toutes les thématiques qui devront être développées. Des propositions d'actions ont été élaborées autour de 10 valeurs qui ponctueront les 8 jours de cette manifestation (artisanat 1<sup>er</sup> employeur de France, proximité, créativité, promotion sociale, excellence et performance, transmission des savoir-faire, jeunesse et dynamisme, innovation, esprit d'équipe/de famille, environnement).

L'accent sera mis sur l'évènementiel d'une manière tout à fait originale en valorisant la racine du mot artisan, à savoir « art » au travers de l'idée « Les artisans entrent en scène ». Ce concept sera décliné et diversifié au travers des différents supports et démarches.

Le Département du Haut-Rhin a fait appel à une agence de communication pour l'organisation et le suivi de cette manifestation en direction du grand public pour obtenir une plus value significative dans la mise en cohérence des différentes actions et leur pertinence.

Il s'agit, en coordination avec les services du Conseil Général :

- d'organiser cette action de promotion et en contrôler la logistique
- de veiller à la cohérence de la démarche afin de donner une identité claire et lisible à l'évènement
- de proposer et de réaliser la conception des différents supports de communication (format, matériaux, aspect graphique des documents, messages et contenus des supports, diffusion, quantités, dates...)

L'opération a fait l'objet d'une consultation dans le cadre d'une procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

La commission d'appels d'offres réunie en date du 2 mai 2006 a retenu la proposition de la société MAETVA qui présentait l'offre économiquement la plus avantageuse et dont le montant s'élève à 173 950,00 € HT, soit 208 044,20 € TTC.

Concernant les autres prestations, des procédures de mise en concurrence seront engagées en tant que de besoin et dans le respect de la réglementation en vigueur ou s'appuieront sur des marchés existants notamment pour ce qui concerne l'impression des supports de communication.

Le projet de déroulement de la manifestation est le suivant :

- **Du 16 au 23 septembre 2006 :**

Une exposition permanente « les Artisans entrent en scène » se situera dans le hall du Conseil Général et sur le parvis où seront implantés plusieurs chapiteaux. Cette exposition d'envergure sera didactique et pédagogique et dédiée à chaque famille d'artisans.

Elle comprendra des animations qui viendront rythmer ces 8 jours avec la présentation de pièces et/ou d'ouvrages remarquables représentatifs déclinés autour de plusieurs pôles portant sur les métiers alimentaires, les métiers d'arts, les services (coiffure, esthétique ...), les métiers du bâtiment et des travaux publics et ceux liés à la mécanique (automobiles, motos et cycles).

La salle de conférence située à proximité du hall d'accueil permettra aux professionnels qui le souhaitent de réaliser des conférences thématiques, des démonstrations spécifiques ou encore de promouvoir une nouvelle technologie.

- **15 septembre :**

Un vernissage de l'exposition sera organisé sur le site du Conseil Général.

- **17 septembre :** Cette journée sera consacrée à des Portes Ouvertes Départementales chez les artisans. L'organisation d'un jeu concours viendra animer cet évènement avec pour objectif d'accueillir un grand nombre de visiteurs pour augmenter la notoriété du secteur de l'artisanat. Un questionnaire a déjà été adressé à l'ensemble des artisans du Département pour les inviter à faire part de leurs idées et

suggestions et leur donner l'occasion de participer activement en mettant leur savoir-faire au service de l'image de leur métier.

- **19 septembre** : L'organisation d'une conférence sur l'artisanat se déroulera à la Filature de Mulhouse. Cette conférence devra attirer l'attention du public sur des réussites exceptionnelles, la transmission du savoir-faire, la transmission d'entreprises et sur l'innovation dans les domaines des services et de la production, des métiers de la bouche, des métiers du bâtiment et des travaux publics.

Les témoignages d'artisans d'exception et de maîtres d'apprentissage et d'apprentis seront déclinés tout au long de cette soirée sous forme d'échanges sur scène et de projection de films mettant en valeur leurs réussites.

Un journaliste de notoriété régionale viendra animer le débat pour apporter un caractère à la fois professionnel et valorisant pour les artisans, les maîtres d'apprentissage et les apprentis.

La salle de la Filature sera mise gratuitement à la disposition du Département du Haut-Rhin par la société gestionnaire. Un contrat sera conclu avec la société gestionnaire pour les frais liés la mise à disposition du personnel qui sera chargé de la sécurité, de l'accueil et du suivi technique.

- **24 septembre** : Cette journée de clôture sera marquée par une dernière étape qui prendra la forme d'une manifestation sportive mise en œuvre par le Comité Départemental d'Athlétisme. Plusieurs courses seront organisées sur un parcours en boucle situé rue de la Semm à proximité du Conseil Général.

Les épreuves programmées s'adresseront aux familles, aux adultes et aux jeunes. A l'arrivée, les coureurs seront orientés vers le parvis du Conseil Général où leur seront remis un prix, une collation et un tee-shirt commémoratif de la manifestation.

Le prix lié au jeu-concours des Portes Ouvertes Départementales sera remis à cette occasion.

Un véritable plan stratégique de communication sera conduit pour promouvoir cette manifestation sur l'ensemble du département avec notamment des annonces presse (l'Alsace, DNA, Spectacles, Haut-Rhin Magazine), des spots radio (Europe 2, Florival, Nostalgie, NRJ, Top Music) et une vaste campagne d'affichage (format 4x3 – abribus – arrière de bus- affiches (60x40) –dépliants).

Le budget prévisionnel de l'opération a été évalué à 275 544,20 € TTC et comporte :

- Les prestations de l'agence MAETVA : 208 044,20 € TTC
- L'impression des supports de communication : 40 000 € TTC
- La location d'équipements techniques : 7 000 € TTC
- La location de chapiteaux : 15 000 € TTC
- Les frais liés à la mise à disposition de personnel par la société gestionnaire de la Filature : 3 000 € TTC
- Les frais de réception liés au vernissage de l'exposition : 1 500 € TTC
- L'annonce dans le BOAMP : 1 000 €

Au regard des enjeux de cette opération, il vous est proposé :

- d'approuver l'organisation de la manifestation de promotion de l'artisanat,
- de prélever, pour 2006, les crédits nécessaires d'un montant de 275 544,20 € TTC sur le programme F027 – Plan de revitalisation économique : fonction 90 chapitre 011 du budget départemental, à décliner :

1) Prestations de l'agence MAETVA :

▪ Enveloppe : 84807 Nature : 6233 Montant : 208 044,20 € TTC

2) Impression de supports de communication :

▪ Enveloppe : 84176 Nature : 6231 Montant : 40 000,00 € TTC

3) Location d'équipements techniques :

▪ Enveloppe : 86610 Nature : 6135 Montant : 7 000,00 € TTC

4) Location de chapiteaux :

▪ Enveloppe : 86610 Nature : 6135 Montant : 15 000,00 € TTC

5) Frais liés à la mise à disposition de personnel par la société gestionnaire de la Filature :

▪ Enveloppe : 86611 Nature : 6232 Montant : 3 000,00 € TTC

6) Frais de réception liés au vernissage de l'exposition :

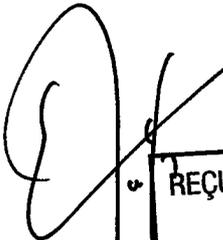
▪ Enveloppe : 86612 Nature : 6234 Montant : 1 500,00 € TTC

7) Annonce dans le BOAMP :

▪ Enveloppe : 84121 Nature : 6231 Montant : 1 000,00 € TTC

- de m'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

  
Charles EUTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE  
18 JUIL. 2006